



PROCEDURE D'ADMISSION INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE

POSITIONNEMENT INDIVIDUEL :

Pour chaque formation, selon la présence ou non de prérequis, le recrutement se fait suivant différentes modalités en vérifiant le positionnement adéquat du candidat.

- **Formations certifiantes :**

Les demandes d'inscriptions sont vérifiées en amont ainsi que les prérequis nécessaires :

- Pour les Formations en Intra : auprès des responsables de formation.
- Pour les Formations en Inter : directement auprès des candidats ou de leur responsable via un questionnaire ou un échange direct (contact téléphonique et/ou par mail).

l'admission est accordée seulement si tous les critères du référentiel de certification visée sont validés. Dans le cas d'un manquement, l'Organisme de Formation CBP peut proposer des préconisations ou un parcours de formation adapté.

- **Formations non certifiantes :**

- Pour les Formations en Intra : Une évaluation en amont sous forme d'un entretien (physique ou téléphonique) avec le responsable de formation
- Pour les formations en Inter : directement auprès des candidats ou de leur responsable via un questionnaire ou un échange direct (contact téléphonique et/ou par mail)

ce qui permet à l'Organisme de Formation CBP de proposer un réel processus de positionnement des inscrits.



- **Quota :**

Suivant la formation choisie, les places sont définies en fonction des objectifs de formation et/ou des obligations réglementaires. Les candidats ne seront inscrits définitivement qu'une fois toutes les formalités administratives effectuées et dans la limite des places disponibles.

POSITIONNEMENT COLLECTIF :

- Pour les formations en Intra, notre formateur et/ou notre Chargé de Développement s'entretient avec le responsable de Formation de la structure demandeuse afin de bâtir des parcours de formation adaptés, en prenant en compte la réalité des pratiques professionnelles des salariés et de leurs attentes spécifiques. Ils définissent un calendrier personnalisé des sessions de formation afin de respecter au mieux leur organisation et leur gestion des plannings.

Ces démarches facilitent l'entrée en formation et valident la pertinence du projet de formation porté par l'établissement demandeur. Leur stratégie en termes de formations est ainsi prise en considération dans sa globalité. Des questionnaires d'évaluation des pratiques professionnelles et d'évaluation des besoins en formation seront également transmis aux stagiaires.

- Pour les formations en Inter, des questionnaires d'évaluation des pratiques professionnelles et d'évaluation des besoins en formation seront transmis aux stagiaires. Via la restitution de ces questionnaires, l'Organisme de Formation CBP propose alors un processus de positionnement en lien également avec la fonction de chacun des apprenants.